Stratégie 2026–2030

La physiothérapie en mouvement

pour une Suisse en bonne santé

physio swiss

«La stratégie 2026–2030 sert de boussole pour les cinq prochaines années: des priorités claires, une mise en œuvre ciblée.»

Avant-propos

Stratégie 2026–2030: dessiner l'avenir ensemble

Avec la nouvelle stratégie 2026–2030, Physioswiss ouvre un nouveau chapitre dans le développement de l'association. Il s'agit de la deuxième planification stratégique complète depuis la réorganisation il y a environ cinq ans. Elle s'appuie sur une évaluation minutieuse de la stratégie 2021-2025, dont le bilan est réjouissant: malgré d'énormes défis tels que la pandémie et la menace d'une intervention tarifaire par le Conseil fédéral, de nombreux objectifs fixés ont été atteints ou abordés de manière efficace. Physioswiss a élaboré la nouvelle stratégie sur la base d'une étude globale du contexte et de l'organisation et en contact étroit avec les principales parties prenantes. Le 14 juin 2025, elle a officiellement été adoptée par l'Assemblée des délégué·e·s.

La stratégie 2026–2030 donne à Physioswiss une direction claire: elle sert de boussole pour les cinq prochaines années, afin de définir correctement les priorités et de mettre en œuvre les mesures de manière ciblée. Ainsi, nous nous assurons que notre engagement en faveur de soins efficaces, accessibles et axés sur les patient·e·s ait également un effet à l'avenir, pour le bien des patient·e·s et de la société dans son ensemble. La nouvelle stratégie repose sur six champs d'action stratégiques et un total de 23 objectifs, guidés par une planification pluriannuelle concrète, des objectifs annuels et des contrôles réguliers des résultats. De cette manière, la stratégie est ancrée dans le quotidien du travail de l'association.

Nous sommes convaincus que les objectifs développés ensemble sauront nous aiguiller pour continuer à agir avec efficacité, prévoyance et de façon ciblée en tant qu'association professionnelle.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement que nous abordons les années à venir et que nous mettons en œuvre les projets planifiés, pour les patient·e·s, pour la physiothérapie et pour un système de santé fort.

Mirjam Stauffer
Présidente

Osman Bešić
Directeur

Physioswiss – vue d'ensemble de l'association

Physioswiss, l'association professionnelle nationale des physiothérapeutes en Suisse, représente actuellement 12 820 membres et organisations de physiothérapie (état au 31.12.2024) dont 6029 indépendant·e·s, 4073 employé·e·s, 790 étudiant·e·s, 253 membres passifs et 1675 organisations de physiothérapie. Physioswiss compte ainsi parmi les principales associations professionnelles du domaine de la santé en Suisse. La structure et l'organisation de l'association reposent sur l'article 60 ss. du Code civil suisse.

L'association a une structure fédérale et se compose de 16 associations cantonales et régionales autonomes. Elles représentent les intérêts de leurs membres localement, toujours en étroite coopération avec l'association centrale. Toutes les entités poursuivent un objectif commun: constamment améliorer le positionnement et les conditions-cadres de la physiothérapie dans le système de santé suisse.

Physioswiss respecte les principes de «bonne gouvernance»: une séparation claire entre la direction stratégique et la mise en œuvre opérationnelle garantit transparence, efficacité et une représentation ciblée des intérêts, aussi bien au sein de l'association que vis-à-vis des partenaires externes.

«Ensemble pour une physiothérapie forte – avec Physioswiss.»

Physioswiss dispose des organes suivants:

- L'Assemblée des délégué·e·s, à laquelle participent les représentant·e·s de toutes les associations cantonales et régionales, est l'organe de contrôle le plus élevé.
- La Conférence des président·e·s se compose des président·e·s élu·e·s des associations cantonales et régionales.
- La direction de l'association est assumée par le Comité central qui se charge des tâches stratégiques.

Le secrétariat général professionnel est responsable de la mise en œuvre stratégique et des activités opérationnelles. Il est également la vitrine de l'association et endosse un rôle central dans la représentation politique des intérêts. Par ailleurs, il agit en tant que centre de services national, ou «Service Center» et veille à ce que les membres profitent d'une offre complète.

Physioswiss s'engage pour une position forte et visible de la physiothérapie au sein du système de santé. L'association jouit d'un vaste réseau tant sur le plan national qu'international: elle collabore avec des associations professionnelles, des organisations partenaires et avec ses propres commissions et groupes de travail. De plus, Physioswiss est membre actif de «World Physiotherapy» et de la région Europe de World Physiotherapy ainsi que d'autres organisations et instances nationales.

Organigramme de l'association

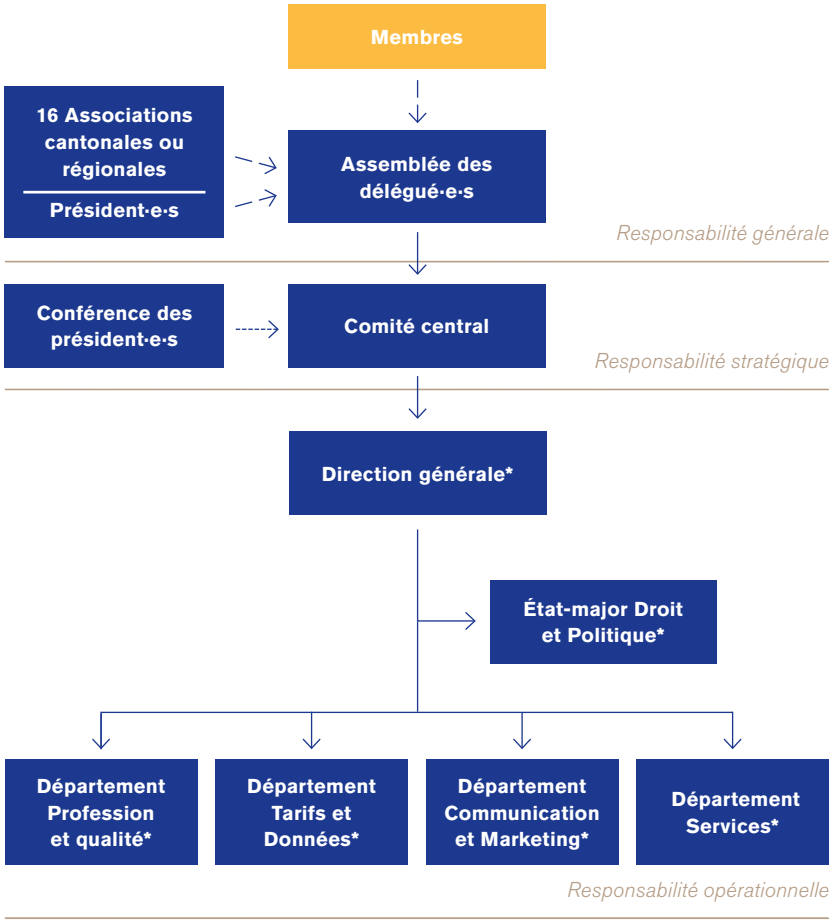

→ Subordination hiérarchique
→ Siège (délégue·e·s, président·e·s)
--→ Lien fonctionnel
* Membre de la direction

«16 associations cantonales et régionales représentent environ 13 000 membres localement, en étroite coopération avec l'association centrale et avec le soutien d'un secrétariat général professionnel.»

Stratégie 2026–2030

Développement de la profession

Champ d'action 1

1.1 Nous renforçons le rôle, la position et le développement de la physiothérapie dans le système de santé et promouvons ainsi l'identité professionnelle des physiothérapeutes.

1.2 Nous nous engageons à ce que la physiothérapie soit représentée de manière pertinente dans la version révisée de l'ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins.

1.3 Nous œuvrons à l'inscription du Master of Science pour les physiothérapeut·e·s dans la loi fédérale sur les professions de la santé et promouvons l'élargissement des compétences de la profession pour une prise en charge des patient·e·s adaptée aux besoins.

Tarifs et données

Champ d'action 2

2.1 Nous nous engageons pour une rémunération appropriée des prestations de physiothérapie et donc pour des salaires équitables dans les soins ambulatoires et hospitaliers.

2.2 Nous mettons en œuvre une collecte continue de données sur les coûts et les prestations de la physiothérapie et disposons de données solides de la branche.

2.3 Nous développons la structure tarifaire de la physiothérapie en partenariat et de manière ciblée.

Qualité et soins

Champ d'action 3

3.1 Nous mettons en œuvre un système de gestion de la qualité pour assurer et développer la qualité de la physiothérapie en Suisse.
3.2 Nous encourageons systématiquement le respect des critères d'efficacité, d'adéquation et d'économicité (EAE) et la physiothérapie basée sur des preuves.
3.3 Nous encourageons les soins de physiothérapie, en particulier pour les groupes de patient·e·s insuffisamment pris en charge, pour les populations vulnérables et dans les régions de montagne et périphériques.
3.4 Nous nous engageons en faveur d'un plus grand nombre de places de formation et d'une plus longue durée d'exercice de la profession, afin de renforcer les soins de base en physiothérapie face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée.
3.5 Nous soutenons les mesures visant à promouvoir la durabilité dans le secteur de la santé.

Digitalisation

Champ d'action 4

4.1 Nous soutenons nos membres dans la transformation digitale de leurs entreprises.
4.2 Nous accompagnons nos membres dans la mise à disposition des données pertinentes afin de satisfaire aux exigences légales en matière de collecte des prestations et des coûts de la branche.
4.3 Nous encourageons les approches digitales en physiothérapie qui apportent unevaleur ajoutée aux soins thérapeutiques.

Politique et affaires publiques

Champ d'action 5

5.1 Nous cultivons le dialogue avec les politiques et les autorités afin d'accroître notre influence sur les processus de décision politique.
5.2 Nous renforçons la coordination du travail politique national et cantonal.
5.3 Nous renforçons nos partenariats et nos réseaux avec des organisations afin d'atteindre ensemble des objectifs stratégiques.
5.4 Nous étendons nos activités dans le domaine des affaires publiques.

Membres et association

Champ d'action 6

6.1 Nous sommes le porte-parole de la physiothérapie, nous fixons les thèmes de manière proactive et nous entretenons une communication ouverte.
6.2 Nous impliquons tous les groupes d'intérêts importants dans l'association.
6.3 Nous augmentons notre attractivité en tant qu'association pour les physiothérapeutes salarié·e·s.
6.4 Nous soutenons les physiothérapeutes indépendant·e·s et les organisations de physiothérapie en matière de management et leadership.
6.5 Nous proposons des services attrayants à nos membres.

Glossaire

Affaires publiques

Les affaires publiques englobent la planification, la mise en œuvre et la communication stratégiques d'activités visant à représenter efficacement les intérêts et les préoccupations de l'association auprès du grand public, des décideurs politiques et des autorités, de les informer et d'influencer leur position. Les principaux outils sont la création et la gestion des relations avec les parties prenantes, le lobbying, le travail médiatique, la communication en ligne et l'animation des réseaux sociaux.

Physioswiss
Dammweg 3
3013 Berne
Tel. +41 58 255 36 00
info@physioswiss.ch
www.physioswiss.ch